

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

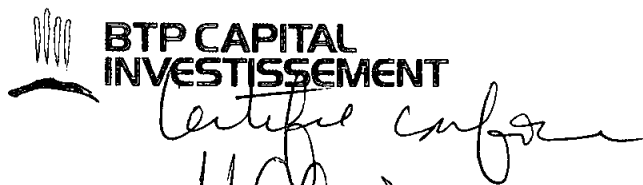
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 22226 Numéro SIREN : 302 527 734 Nom ou dénomination : BTP CAPITAL INVESTISSEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2023 sous le numéro de dépôt 42717



27, rue Dumont d'Urville - 75016 Paris
01 47 24 94 92 - btpki.fr
www.btpki.fr

S.A. au capital de 25 045 482 euros
RCS Paris 302 527 734

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Société anonyme au capital de 25 860 450 € - RCS PARIS 302 527 734 - APE 6492Z
Siège social : 27, Dumont d'Urville - 75016 Paris

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
07 JUL 2023
Sous le n° : 42417

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 19 AVRIL 2023

RESOLUTIONS A TITRE ORDINAIRE

– PREMIERE RESOLUTION ORDINAIRE –

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire Aux Comptes, ainsi que les explications complémentaires sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et sur les comptes dudit exercice, approuve les comptes et le bilan de l'exercice tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 2 122 740 €uros et donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

– DEUXIEME RESOLUTION ORDINAIRE –

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 2 122 740 €uros au report à nouveau

Ainsi :

• Résultat net de l'exercice :	2 122 740 €uros
• Augmenté du report à nouveau de :	-2 437 504 €uros
• Prélèvement sur le poste « autres réserves » :	-

Ensemble	-314 764 €uros
----------	----------------------

Sera affecté comme suit :

• A la réserve légale :	0 €uros
• Au dividende à distribuer :	0 €uros
• Au compte report à nouveau :	- 314 764 €uros

- TROISIEME RESOLUTION ORDINAIRE -

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de ne pas verser de dividende sur l'exercice 2022.

Conformément à la Loi, nous vous rappelons le montant des dividendes versés au titre des exercices précédents.

Exercice	Durée de l'exercice	Dividende versé	Avoir fiscal	Nombre de titres
2015	12 mois	12,65 Euros	0 Euro	233 082
2016	12 mois	2,40 Euros	0 Euro	258 342
2017	12 mois	6,18 Euros	0 Euro	325 266
2018	12 mois	0,00 Euros	0 Euro	335 850
2019	12 mois	0,00 Euros	0 Euro	335 850
2020	12 mois	0,00 Euros	0 Euro	335 850
2021	12 mois	0,00 Euros	0 Euro	335 850
2022	12 mois	0,00 Euros	0 Euro	335 850

- QUATRIEME RESOLUTION ORDINAIRE -

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par le Commissaire aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article L 225-38 et suivant du Code de Commerce, déclare approuver les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

- CINQUIEME RESOLUTION ORDINAIRE -

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, conformément à l'article L.225-45 du Code de commerce, fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs pour l'exercice en cours à 120 000 € brut.

- SIXIEME RESOLUTION ORDINAIRE -

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'administrateur de Monsieur Claude Lavisce arrive à expiration ce jour et renouvelle celui-ci pour une durée d'une année, comme le prévoit les statuts, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

- SEPTIEME RESOLUTION ORDINAIRE -

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'administrateur de SMABTP dont le représentant permanent est Monsieur Maxence Hecquard arrive à expiration ce jour et renouvelle celui-ci pour une durée de six années, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

– HUITIEME RESOLUTION ORDINAIRE –

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire du Cabinet APLITEC représenté par Madame Maud Baudin Véraldi arrive à expiration ce jour. L'Assemblée Générale décide, à la suite de la recommandation de la Commission d'audit et des comptes du 3 mars 2023, de renouveler ce mandat pour une nouvelle période de six (6) ans, soit à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

– NEUVIEME RESOLUTION ORDINAIRE –

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Madame Béatrice Coquereau est arrivé à expiration. Elle prend acte du fait que, conformément à l'article L.823-1 alinéa 2 du Code de commerce, il n'est plus nécessaire de procéder à la nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant. L'Assemblée Générale décide donc de ne pas renouveler celui-ci.

– DIXIEME RESOLUTION ORDINAIRE –

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.



Société d'expertise comptable
Ordre régional de Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale de Paris

Certifié conforme



27, rue Dumont d'Urville - 75016 Paris
01 47 24 94 92 - btpki@btpki.fr
www.btpki.fr
S.A. au capital de 25 045 482 euros
RCS Paris 302 527 734

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Société Anonyme au capital de 25 860 450 euros
Siège social : 27, rue Dumont d'Urville
75016 PARIS

302 527 734 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'Assemblée Générale de la société BTP CAPITAL INVESTISSEMENT SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BTP CAPITAL INVESTISSEMENT SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans l'annexe au paragraphe I, la valeur d'inventaire des TIAP actions et obligations convertibles est estimée en fin d'exercice, selon une méthode « multicritères ». Les valeurs d'inventaire ainsi retenues permettent de tenir compte de la situation et des perspectives d'évolution générale des entreprises ayant émis les titres en portefeuille.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise des informations requises par les articles L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 27 mars 2023
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par


Maud BODIN VERALDI

Bilan Actif

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 11/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	68 520	47 023	21 497	44 337
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	68 520	47 023	21 497	44 337
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	4 696	2 502	2 194	3 309
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 696	2 502	2 194	3 309
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	6 771		6 771	6 771
Créances rattachées à des participations	363 255	305 000	58 255	148 556
Autres titres immobilisés	38 939 154	7 722 212	31 216 942	29 198 550
Prêts				
Autres immobilisations financières	50		50	50
TOTAL immobilisations financières :	39 309 230	8 027 212	31 282 018	29 353 927
ACTIF IMMOBILISÉ	39 382 445	8 076 736	31 305 709	29 401 573
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	784 626	382 674	401 951	22 630
Autres créances	103 222		103 222	250 217
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	887 848	382 674	505 173	272 847
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 757 356		8 757 356	9 523 544
Charges constatées d'avance	1 661		1 661	1 175
TOTAL disponibilités et divers :	8 759 017		8 759 017	9 524 719
ACTIF CIRCULANT	9 646 865	382 674	9 264 191	9 797 565

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	49 029 311	8 459 410	40 569 900	39 199 139
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 11/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 25 718 709	25 860 450	25 860 450
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 863 267	11 863 267
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 787 319	1 787 319
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	571 712	571 712
Report à nouveau	(2 437 504)	(4 339 442)
Résultat de l'exercice	2 122 740	1 901 938
TOTAL situation nette :	39 767 983	37 645 244
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	39 767 983	37 645 244
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219 260	147 863
Dettes fiscales et sociales	44 832	107 779
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	292 758	691 758
Autres dettes	245 066	606 496
TOTAL dettes diverses :	801 917	1 553 895
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	801 917	1 553 895
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	40 569 900	39 199 139

Compte de Résultat (Première Partie)

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 11/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 250	111 281
Autres produits			0	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 250	111 282
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 425 449	1 296 195
TOTAL charges externes :			1 425 449	1 296 195
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			5 361	32 025
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			20 431	14 936
Charges sociales			4 086	2 987
TOTAL charges de personnel :			24 517	17 923
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			23 955	23 697
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			5 658	71 985
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			29 613	95 682
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			121 334	235 332
CHARGES D'EXPLOITATION			1 606 274	1 677 157
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 605 023)	(1 565 875)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Édition du 11/01/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 605 023)	(1 565 875)
Bénéfice attribué ou perte transférée		0
Perte supportée ou bénéfice transféré	98	
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	12 036	16 710
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 715 942	1 205 899
Autres intérêts et produits assimilés	1 326	20 001
Reprises sur provisions et transferts de charges	971 742	2 900 580
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 701 045	4 143 190
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 628 509	1 925 290
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 628 509	1 925 290
RÉSULTAT FINANCIER	1 072 536	2 217 900
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(532 585)	652 025
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 845 460	3 130 368
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	2 845 460	3 130 368
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	93	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	190 042	1 879 896
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		559
	190 135	1 880 455
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 655 325	1 249 913
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	5 547 755	7 384 840
TOTAL DES CHARGES	3 425 015	5 482 902
BÉNÉFICE OU PERTE	2 122 740	1 901 938

Carlifei info

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

27, rue Dumont d'Urville - 75016 Paris

EXERCICE 2022

(Chiffres arrondis à l'euro)

01 47 24 94 92 - btpki@btpki.fr
www.btpki.fr

S.A. au capital de 25 045 482 euros
RCS Paris 302 527 734

Le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, présente un total de 40 569 900 € et le compte de résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 2 122 740 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du règlement n°2014-03 relatif au Plan comptable général tel que publié par l'ANC dans son recueil des normes comptables en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le principe de prudence conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT ayant adopté le régime fiscal des Sociétés de Capital-Risque (S.C.R.) a opté pour le nouveau régime, à compter de l'exercice 2001.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été appliquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des TIAP actions et obligations convertibles est estimée en fin d'exercice, selon une méthode multi-critères. Les valeurs d'inventaire ainsi retenues permettent de tenir compte de la situation et des perspectives d'évolution générale des entreprises ayant émis les titres en portefeuille.

Lorsque la valeur d'inventaire fait ressortir une moins-value latente, celle-ci fait l'objet d'une dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

II - FAITS CARACTÉRISTIQUES :

II – 1. Faits marquants de l'exercice :

Depuis 2022, la France est confrontée à une crise énergétique entraînant une forte augmentation des coûts de l'énergie cet hiver. D'autre part, l'Europe doit faire face à des ruptures d'approvisionnement et à une forte montée de l'inflation suite au conflit entre l'Ukraine et la Russie.

II – 2. Faits marquants post clôture :

III - CHANGEMENT DE MÉTHODE : néant.

IV - CONSOLIDATION

Les comptes de BTP Capital Investissement sont inclus dans les comptes du Groupe du Crédit Coopératif, depuis le 1^{er} janvier 1998, en intégration globale.

V - ACTIF IMMOBILISE

V-1. Immobilisations incorporelles :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, soit le mode linéaire.

Les logiciels, qu'ils soient acquis et développés en interne, sont amortis sur une durée de 3 ou 5 ans linéaire.

Variations des immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes

(en euros)	31/12/2021	+	-	31/12/2022
Logiciels	68 520			68 520
	68 520	0	0	68 520

Amortissements

(en euros)	31/12/2021	+	-	31/12/2022
Logiciels	24 183	22 840		47 023
	24 183	22 840	0	47 023

V-2. Immobilisations corporelles :*Valeurs brutes*

(en euros)	31/12/2021	+	-	31/12/2022
Aménagements intérieurs siège	3 377			3 377
Matériel informatique Réseau	1 319			1 319
	4 696	-	-	4 696

Amortissements

(en euros)	31/12/2021	+	-	31/12/2022
Aménagements intérieurs siège	878	675		1 553
Matériel informatique Réseau	509	439		948
	1387	1114	0	2501

V-3. Immobilisations financières**Variations des immobilisations financières :***Valeurs brutes*

(en euros)	31/12/2021	+	-	31/12/2022
Titres de participation	6 771	-	-	6 771
GIE USCC	6 771			6 771
Créances ratt. à des participations	503 556	11 000	- 151 301	363 255
Avances en compte courant	455 000		- 150 000	305 000
Intérêts courus	48 556	11 000	- 1 301	58 255
Dividendes votés à recevoir				-
Portefeuille TIAP	36 286 478	8 101 992	- 5 449 267	38 939 203
TIAP - FCPR*	2 568 287		- 198 587	2 369 700
TIAP - Actions	21 250 899	5 517 579	- 2 640 827	24 127 651
TIAP - Obligations convertibles	12 200 068	2 478 692	- 2 563 368	12 115 392
TIAP - Intérêts courus	267 174	105 721	- 46 485	326 410
Autres immobilisations financières	50			50
	36 796 805	8 112 992	- 5 600 568	39 309 229

* dont 292 758 € non libérés au 31/12/2022

Dépréciations

(en euros)	31/12/2021	+	-	31/12/2022
Avances en compte courant	355 000		- 50 000	305 000
Actions	3 806 487	1 275 003	- 239 912	4 841 578
Obligations convertibles	2 713 371	350 506	- 605 830	2 458 047
FCPR	495 586		- 73 000	422 586
	7 370 444	1 625 509	-968 742	8 027 211

V-4. Liste des filiales et des participations

Cf. Tableau des filiales et participations

VI - CRÉANCES

État des créances

(en euros)	31/12/2021	31/12/2022
Actif immobilisé	148 556	58 525
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>148 556</i>	<i>58 525</i>
Actif circulant	272 847	505 174
<i>Créances clients</i>	<i>22 630</i>	<i>401 952</i>
<i>Clients douteux et litigieux</i>	<i>378 266</i>	<i>382 674</i>
<i>Provision pour dépréciation des créances clients</i>	<i>-378 266</i>	<i>-382 674</i>
<i>Groupe et associés</i>	<i>249 781</i>	<i>103 222</i>
<i>Autres créances</i>	<i>436</i>	<i>0</i>
<i>Produits à recevoir</i>		
	421 403	563 698

Les créances clients sont constituées de factures d'intérêts sur le portefeuille d'investissements.

Les créances douteuses (382 674 €) sont composées de factures d'intérêts mais aussi d'intérêts courus non encore facturés et de dividendes votés et non encaissés concernant des participations douteuses. Elles sont dépréciées à 100%.

1 250 € de créances douteuses ont été comptabilisées en irrécouvrables en 2022 pour Cauvalex car le titre a été totalement remboursé en 2018.

5 658 € ont été classée en douteux en 2022 pour S2R Bâtiment.

VII - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Néant

VIII - CAPITAUX PROPRES

Variation des Capitaux propres

<i>(en euros)</i>	31/12/2021	+	-	31/12/2022
Capital social	25 860 450			25 860 450
Prime d'émission	11 863 267			11 863 267
Réserve légale	1 787 319			1 787 319
Autres réserves	571 712			571 712
Report à nouveau	- 4 339 442	1 901 938		- 2 437 504
Résultat de l'exercice	1 901 938	2 122 740	- 1 901 938	2 122 740
CAPITAUX PROPRES	37 645 244	4 024 678	- 1 901 938	39 767 984

Dividendes distribués au cours de l'exercice

0 €

Capital social

Au 31 décembre 2022, le capital souscrit s'élève donc à 25 860 450 € divisé en 335 850 actions d'une valeur nominale de 77 euros. Le capital est intégralement libéré.

Les actionnaires principaux sont BTP Banque qui détient 58,61 % des actions, la SMABTP avec 24.96 %, et BTP Prévoyance pour 13,56 %.

Primes liées au capital social

Elles ont été constituées lors des augmentations de capital de 2012, 2015, 2016, 2017 et 2018 :

- primes d'émission :	BTP Banque (2012)	3 088 381 €
	BTP Banque (2015)	118 213 €
	BTP Banque (2016)	280 739 €
	BTP Banque (2017)	143 270 €
	BTP Banque (2018)	668 899 €
	SMA BTP (2015)	44 348 €
	SMA BTP (2016)	105 319 €
	SMA BTP (2017)	2 329 409 €
	SMA BTP (2018)	218 970 €
	Crédit Foncier (2015)	19 040 €
	Crédit Foncier (2016)	45 195 €
	BPI France Financement (2015)	21 823 €
	BPI France Financement (2016)	51 806 €
	FFB (2015)	1 006 €
	FFB (2016)	2 428 €
	FFB (2017)	854 743 €
	FFB (2018)	32 820 €
	BTP Prévoyance (2015)	8 256 €
	BTP Prévoyance (2016)	27 526 €
	BTP Prévoyance (2017)	3 427 305 €
	BTP Prévoyance (2018)	154 752 €
	Crédit Coopératif (2015)	79 362 €
	Crédit Coopératif (2016)	94 237 €
	Crédit Coopératif (2017)	45 420 €
		<u>11 863 267 €</u>

IX - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES

État des créances

(en euros)	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé	363 255	11 000	352 255
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>363 255</i>	<i>11 000</i>	<i>352 255</i>
Actif circulant	887 848	503 334	384 514
<i>Créances clients</i>	<i>401 952</i>	<i>401 952</i>	
<i>Clients douteux et litigieux</i>	<i>382 674</i>		<i>382 674</i>
<i>Groupe et associés</i>	<i>103 222</i>	<i>101 382</i>	<i>1 840</i>
<i>Fournisseurs</i>	<i>0</i>		
<i>Débiteurs divers</i>			
	1 251 103	514 334	736 769

État des dettes

(en euros)	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	219 260	219 260		
Dettes fiscales et sociales	44 832	44 832		
Dettes sur immobilisations *	292 758	292 758		
Autres dettes	245 066	244 105	961	
	801 916	800 955	961	0

* Versement restant à effectuer sur parts non libérées des FCPR Demeter II et BTP Impact Local. La libération ne suit pas un échéancier préalablement établi, mais intervient en fonction des besoins financiers du fonds.

X - AUTRES INFORMATIONS

- Détail des charges comptabilisées d'avance :

Frais généraux 1 661 €

- Détail des produits constatés d'avance : néant

- Détail des charges à payer :

. Fournisseurs, factures non parvenues 210 092 €

Honoraires Commissaires aux Comptes 47 040 €

Jetons de présence 2022 102 700 €

Fournisseurs divers 60 352 €

. Provision pour intéressement 19 539 €

. Divers charges à payer - Provision rémunération variable 96 000 €

Charges de personnel extérieur néant

Fournisseur CC 6 450 €

Fournisseur BTP Banque 26 424 €

Fournisseur GFT

Fournisseur ECOFI - 449 €

Fournisseur GFT néant

Fournisseurs divers néant

Divers Prélèvements sociaux 24 448 €

Divers Etat 846 €

XI - COMPTE DE RÉSULTAT

- Charges et produits financiers

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciations afférentes aux immobilisations financières et aux valeurs mobilières de placements sont enregistrées en résultat financier. Elles sont détaillées dans les points V-3 pour les immobilisations financières et VII pour les valeurs mobilières de placement.

Les « produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé » comprennent :

<i>(en euros)</i>	31/12/2021	31/12/2022
. Revenus des TIAP obligations convertibles	452 971	485 546
. Revenus des TIAP actions	192 461	493 640
. Prime de non conversion/remboursement TIAP obligations convertibles	560 466	736 756
	1 205 899	1 715 942

Les plus ou moins-values de cessions des valeurs mobilières de placement sont comptabilisées en compte de charges et de produits financiers.

<i>(en euros)</i>	31/12/2021	31/12/2022
. Plus-values sur cessions de VMP	0	0
. Moins-values sur cessions de VMP	0	0

- Charges et produits exceptionnels :

Les plus ou moins-values de cessions des immobilisations financières sont comptabilisées en compte de charges et de produits exceptionnels.

<i>(en euros)</i>	31/12/2021	31/12/2022
. Plus-values sur sorties de TIAP actions	3 130 358	2 845 460
. Moins-values de cessions TIAP actions	317 392	189 900
. Moins-values de cessions TIAP obligations convertibles	1 187 500	-
. Plus-values de sorties TIAP comptes courants	-	
. Moins-values de cessions TIAP comptes courants	375 000	

Les moins-values de cessions correspondent aux reprises des provisions des titres douteux et sains.

XII - AUTRES INFORMATIONS

- *Autres engagements* : Néant

- *Effectif* : néant (personnel mis à disposition)

- *Honoraires des Commissaires aux comptes (selon décret n° 1487 du 30 décembre 2008)*

(En euros)	APLITEC	2021	2022
. Commissariat aux comptes, certification, examen des Comptes individuels		43 772	47 040

- *Plus-values latentes sur le portefeuille de TIAP* :

. Les plus-values latentes sur les titres cotés au 31 décembre 2022 s'élèvent à 943 K €.

. Les plus-values latentes sur les titres non cotés s'élèvent à 16 438 K €.

- *Valorisation des lignes* :

La valorisation a intégré dans la mesure du possible et au meilleur de notre connaissance les perspectives à CT et à MT des entreprises.

A cet effet, nous avons pris en compte pour l'exercice 2022 les chiffres de la situation 2021 ainsi que l'atterrissage 2022 prévisible connue des entreprises en termes de trésorerie et d'activité, sachant qu'il existe toujours une marge d'incertitude.

Certifié conforme

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT



**BTP CAPITAL
INVESTISSEMENT**

SA à Conseil d'Administration au capital de 25 860 450 euros

RCS PARIS 302 527 734

27, rue Dumont d'Urville 75016 PARIS

27, rue Dumont d'Urville - 75016 Paris

01 47 24 94 92 - btpki@btpki.fr

www.btpki.fr

S.A. au capital de 25 045 482 euros

RCS Paris 302 527 734

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 19 AVRIL 2023

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte afin de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice de votre Société clos le 31 décembre 2022, conformément à la Loi et à l'article 21 des Statuts.

1. CONJONCTURE

La conjoncture du secteur de la construction se caractérise par les faits marquants suivants :

→ Pour le Bâtiment :

En 2022, le volume d'activité du bâtiment s'inscrit, hors effet prix, en hausse de 3,7 %. C'est un peu moins que les 4,3 % initialement prévus en fin d'année dernière et du niveau d'activité avant la crise sanitaire.

les permis de construire dans le logement neuf s'inscrivent en hausse de 3,1% en 2022 avec une grande disparité entre le collectif qui progresse de 11,7 % et l'individuel qui baisse de 7,1 %. Grâce à un début d'année portée par le dynamisme de 2021, la production en volume des entreprises affiche une hausse de 5,1 % en 2022.

Après deux années difficiles, le non-résidentiel neuf connaît un rebond d'activité. Les surfaces autorisées et commencées sont en hausse respectives de 6,2 % et 4,9 % en 2022. Hors effet prix, l'activité en non-résidentiel neuf progresse de 6,6 % en 2022.

Sur l'amélioration-entretien, l'année s'avère en demi-teinte avec une hausse de l'activité de seulement 2,1 % malgré la mise en place du dispositif « MaPrimeRénov' ».

Le secteur du bâtiment continue de créer des emplois, 15 000 postes salariés et intérimaires en équivalent temps plein en 2022. Il en découle une perte de productivité née de la pandémie, puis des difficultés d'approvisionnement en matériaux.

Dans le contexte géopolitique actuel et la hausse des taux des crédits enregistrée ces derniers mois, les prévisions de la Fédération Française du Bâtiment pour 2023 laisse présager un net ralentissement de la progression de l'activité à 0,7 % hors effet prix.

Le recul des permis de construire de logements neufs devrait s'affaïsser de l'ordre de 20 % en 2023. Les ventes ont reculé de plus de 30 % dans l'individuel et de près de 15 % dans le collectif en 2022, l'année 2023 pourrait être pire. Toutefois, le niveau des carnets de commandes actuels devrait permettre un recul d'activité limité à 2,6 %.

Dans le non-résidentiel neuf, les surfaces autorisées diminueraient de 0,8 %. Néanmoins, la dynamique des permis relevée en 2022 devrait permettre un niveau d'activité en hausse de 1,7 %.

Pour l'amélioration-entretien, une progression de la rénovation énergétique est attendue grâce au dispositif « MaPrimeRénov' » et au marché des CEE qui s'est redressé. Elle devrait permettre d'afficher une hausse de l'activité de 2 %.

Le bâtiment devrait stabiliser les postes salariés et intérimaires en équivalent temps plein en 2023.

Le niveau d'inquiétude reste fort sur l'évolution de la situation financière des entreprises. En effet, la perte de productivité, la hausse du prix des matériaux et quelquefois les difficultés de livraison de ces dits matériaux entament largement les marges sur des marchés le plus souvent traités à prix fermes.

→ **Pour les Travaux publics :**

Contrainte par l'envolée du coûts des matériaux et de l'énergie, l'activité des travaux publics s'est contractée en 2022 de 6,4 %. Compte tenu de la poursuite de la stagnation des investissements des collectivités locales, une nouvelle érosion de l'activité des travaux publics est anticipée pour 2023.

L'activité s'était plutôt redressée depuis septembre mais la baisse prolongée des travaux entre février et août entraine tout de même une diminution de production de 6,4 % en 2022. La hausse historique des coûts de production, de 9,8% sur un an, bride la croissance de la production réelle.

Les prises de commandes sont erratiques et atones, après un rebond en novembre, les marchés conclus chutent à nouveau drastiquement en décembre (-17,9 %). Cette instabilité des prises de commandes caractérise cette année 2022 qui se conclut sur une baisse de 3,1 % sur l'année.

Dans les enquêtes de conjoncture réalisées par la FNTF, les chefs d'entreprises restent prudents sur leurs perspectives d'activité à court terme, notamment du fait d'un manque criant de dynamisme pérenne des investissements de la part de la clientèle publique.

2. EVOLUTION DU PORTEFEUILLE

Une estimation de notre portefeuille de participations, par un expert indépendant, a été réalisée fin 2022, elle conforte la valorisation réalisée, à cette même date, par les équipes de BTP CAPITAL INVESTISSEMENT à savoir, une valeur de notre portefeuille de société non cotées de 40 411 k€ pour un investissement initial de 24 076 k€, soit avec le jeu des provisions, une plus-value latente de 21 177 k€.

Cette estimation confirme une bonne résistance de notre portefeuille aux effets des différentes crises enregistrées ces dernières années.

Le portefeuille détenu de sociétés cotées fait apparaître, au 31 décembre 2022, une plus-value latente de 940 k€ quand nos placements dans les fonds laissent apparaître une plus-value de 901 K€ après une provision de 423 k€ sur les fonds DEMETER à cette même date.

Ainsi, les comptes de BTP CAPITAL INVESTISSEMENT, soumis à votre approbation, prévoient une dotation aux provisions de l'exercice de 1 629 k€ sur le portefeuille avec des reprises pour 972 k€.

Le montant net global au bilan des immobilisations financières progresse à 31 281 k€ (contre 29 354 k€ en 2021) compte tenu des forts investissements réalisés en 2021 et 2022.

3. EVOLUTION DE LA VALEUR ECONOMIQUE DE BTP CAPITAL INVESTISSEMENT

La valeur économique de BTP Capital Investissement est composée de deux parties :

- Les Capitaux Propres
- les résultats latents sur des participations et des créances détenues en portefeuille

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021 (P1)	31/12/2021	31/12/2022 (P1)	31/12/2022 (P2)
Capitaux propres	38 300	36 178	35 743	37 645	37 645	38 564	39 767
plus values sur actions cotées	1 971	1 563	1 890	1 622	1 622	1 182	940
plus values sur actions non cotées	9 564	13 428	18 080	22 298	22 429	22 453	21 177
plus values sur fonds d'investissements	138	385	742	754	804	972	901
PNC acquises sur OC	2 300	2 300	2 300	2 397	2 397	2 243	2 172
Valeur économique	52 273	53 854	57 755	64 716	64 697	65 414	64 957
Valeur de liquidation	155,60	160,55	170,50	182,65	183,78	184,77	188,11

La valeur économique de BTP CAPITAL INVESTISSEMENT a plutôt stagnée au 31 décembre 2022 à 64 957 k€ contre 64 716 k€ en 2021.

4. INVESTISSEMENTS

L'exercice 2022 est resté sur la bonne dynamique de l'exercice précédent. Le montant des investissements a atteint 7 614 k€.

	AO	ADP	OCA	OCB	C/C	FONDS	TOTAL
Dossiers autorisés en 2021 décaissés en 2022	1 000 456	0	500 474	500 474	0	0	2 001 404
14/06/2022 DOVOUVEX KEEPEO	499 982						499 982
31/03/2022 SAPH SEAP	500 474		500 474	500 474			1 501 422
Dossiers autorisés en 2022 décaissés en 2022	3 081 008	699 984	1 172 024	305 721	0	354 000	5 612 737
17/07/2022 BTP IMPACT LOCAL						156 000	156 000
09/06/2022 BTP IMPACT LOCAL						100 500	100 500
22/09/2022 BTP IMPACT LOCAL						97 500	97 500
05/07/2022 Groupe LOUANGE	244 787						244 787
12/09/2022 Groupe LOUANGE	1 569 213						1 569 213
18/05/2022 OCTOPUS LAB	400 008						400 008
27/07/2022 TEAMOTY		649 995					649 995
27/01/2022 TRACKTOR		49 989					49 989
21/11/2022 GAMMA INDUSTRIE	867 000	0	1 122 000				1 989 000
27/10/2022 LOISON			50 024	305 721			355 745
Total	4 081 464	699 984	1 672 498	806 195	0	354 000	7 614 141

5. DESINVESTISSEMENTS :

Le montant global des désinvestissements (actions, obligations et comptes courants) s'est élevé à : 5 607 k€ dégagant une plus-value nette de 2 845 k€ hors reprise de provisions à hauteur de 490 k€ et des PNC (prime de non-conversion) de 699 k€.

		Montant investi	Cession	PV	MV	PNC	reprise provisions
12/07/2022	ARTEMISE OCA	100 500				48 850	
28/07/2022	AVENIR DECONSTRUCTION AO OCA OCB	999 888 99 989 149 983	1 685 600	685 712		12 230 12 229	
30/03/2022	CERIS GROUP AO OCA converties	239 900 250 000	300 000		-189 900		490 000
22/03/2022	EGSF GALLEG0 AO OCA converties OCB	250 000 375 000 375 000	1 612 903	987 903		187 143	
24/10/2022	HZ INVEST Comptes courants AO OCB	100 000 300 024 150 012	454 695	154 671		85 262	
27/10/2022	LOISON OCA 2016 OCA 2018 OCB 2016	81 331 50 024 224 441				5 244 9 593	
03/06/2022	VITALYS AO OCA converties OCB	100 911 125 129 274 477	1 243 189	1 017 149		220 139	
21/12/2022	DB H4 OCB Divers	1 360 000				36 022 82 000	
	Total	5 606 609	5 296 387	2 845 435	-189 900	698 712	490 000

6. VIE JURIDIQUE

■ VIE SOCIALE

Les membres du Conseil d'Administration de BTP CAPITAL INVESTISSEMENT se sont réunis 4 fois durant l'année 2022.

■ CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Avec le Groupement de Fait Crédit Coopératif

Nature et objet : Convention de mise à disposition de personnel

Le Groupement de Fait Crédit Coopératif a réalisé auprès de votre société

une prestation de mise à disposition de personnel y compris ECOFI.
Le salaire ainsi que les charges et tout complément (frais de déplacement) relatifs aux membres du personnel concernés sont intégralement remboursés par votre société.

Sur ces bases, le montant pris en charge par votre société s'élève à 359 480 €.

- Frais de personnel (salaires et charges sociales) : 359 480 €.
- Frais de déplacement 0 €.

Avec BTP Banque, actionnaire de notre société

Nature et objet : Convention de mise à disposition de personnel

BTP Banque a réalisé auprès de votre société
une prestation de mise à disposition de personnel.

Le salaire ainsi que les charges et tout complément (frais de déplacement) relatifs aux membres du personnel concernés sont intégralement remboursés par votre société.

Sur ces bases, le montant pris en charge par votre société s'élève à 512 816 €.

- Frais de personnel (salaires et charges sociales) : 493 120 €.
- Frais de déplacement : 19 696 €.

■ **OPERATIONS SUR LE CAPITAL**

Il n'existe pas de délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires à la gouvernance dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et pas d'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

■ **PROJET DE REMANIEMENT DU CAPITAL DE BTPKI**

les négociations sont toujours en cours entre les actionnaires.

■ **EVENEMENT IMPORTANT POSTERIEUR A LA CLOTURE**

- Néant

■ **REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Le montant des jetons de présence réparti entre les Administrateurs durant l'exercice 2022 s'élève à 99 750 € brut hors forfait social. Le budget annuel est de 120 000 €.

■ **LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX**

(La liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux est présentée en annexe)

7. ASPECTS ORGANISATIONNELS

■ MOYENS HUMAINS

Outre le Directeur Général qui consacre 60% de son temps d'activité à BTP Capital Investissement depuis le 1er juillet 2021, l'équipe est aujourd'hui composée de :

- D'un directeur de participations
- D'un chargé de participations
- D'un chargé d'études
- D'une assistante

■ OUTILS DE COMMUNICATION

Les outils de communication et notamment le site internet sont à jour.

BTP CAPITAL INVESTISSEMENT a pu réunir son Club des participations en juillet 2022 après deux années où il avait dû être annulé en raison de la crise sanitaire. Une réunion de ce club est prévue en juillet prochain.

8. PRESENTATION DES COMPTES

Sur le plan bilanciel,

Les **capitaux propres** s'élèvent à 39 768 k€ contre 37 645 k€ au 31 décembre 2021.

Le **montant des immobilisations financières nettes** (TIAP actions, obligations et FCPR – hors CCA) progresse du fait des investissements réalisés en 2021 et 2022 et ceci malgré la sortie de quelques lignes, il passe de 29 354 k€ à 31 281 k€.

Ainsi, au cours de l'exercice le montant des investissements atteint 7 614 k€ avec l'entrée au capital dans 6 nouvelles sociétés et un réinvestissement dans 2 autres. Les désinvestissements ont concerné 5 participations et ont dégagé une plus-value de 2 845 k€

Le montant de la trésorerie reste à bon niveau malgré les investissements importants de 2022 ceci grâce aux désinvestissements réalisés à hauteur de 5 606 k€ et aux plus-values dégagées de 2 845 k€. Il passe de 9 524 k€ en début d'exercice à 8 757 k€ fin 2022. A noter qu'aucun dividende ne sera versé au titre de l'exercice 2022.

Ce niveau de trésorerie est à minimiser du montant des engagements liés à la part des investissements dans les fonds non appelés (293 k€, sur un engagement initial total de 3 500 k€ et, qui concerne la souscription cumulée sur le FCPR DEMETER 2 et FIPS BTP IMPACT LOCAL).

BILAN ACTIF	31/12/2021	31/12/2022		
	Net	Brut	Prov/amort	Net
Immobilisations incorporelles et corporelles	47	74	50	24
Immobilisations financières	29 354	39 309	8 028	31 281
Créances	273	888	383	505
Trésorerie	9 524	8 758	0	8 758
Charges constatées d'avance	1	2	0	2
Total actif	39 199	49 031	8 461	40 570

BILAN PASSIF	31/12/2021	31/12/2022
Fonds propres	37 645	39 768
dt report à nouveau	-4 339	-2 437
dt Résultats de l'exercice	1 902	2 123
Dettes diverses	862	509
Versement à effectuer sur TIAP	692	293
Total passif	39 199	40 570

■ INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des nouvelles dispositions de l'article D. 441-4 du code de commerce, figure ci-dessous (conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017), la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice 2022 dont le terme est échu :

FOURNISSEURS							CLIENTS					
	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Facture <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	3					3	5					0
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	3670,48	496,00	202,40		4 800,00	5 498,40	401 951,50					-
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	0,7%	0,1%	0,0%		0,0%	1,0%	1,1%					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)							N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												9
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												378 266
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					

Sur le plan de l'exploitation,

Le résultat d'exploitation s'établit à – 1 605 k€ (contre – 1 566 k€ en 2021).

Les charges d'exploitation 2022 s'élèvent à 1 606 k€ contre 1 677 k€ en 2021. Elles comprennent, notamment : les frais de personnel refacturés, les frais juridiques en liaison directe avec la vie sociale de BTP CAPITAL INVESTISSEMENT au cours de l'exercice, les loyers immobiliers et la cotisation BPCE.

Le résultat financier, hors reprises de provisions sur des dossiers contentieux anciens qui sortent de nos livres compensées par des charges exceptionnelles, est en progression à 582 k€ contre – 136 k€ en 2021.

Cette progression est principalement due à une hausse sensible des produits financiers notamment et ponctuellement les dividendes et à une baisse des provisions sur le portefeuille (1 629 k€ contre 1 925 k€ en 2021).

Le résultat exceptionnel, hors les dotations exceptionnelles sur des dossiers contentieux anciens qui sortent de nos livres compensées par des reprises exceptionnelles de provisions sur ces mêmes dossiers, est de 2 846 k€ contre 3 130 K€ en 2021.

Le résultat net de l'exercice ressort positif à 2 123 k€ contre 1 902 k€ en 2021.

COMPTE D'EXPLOITATION

	31/12/2021	31/12/2022		31/12/2021	31/12/2022
Autres produits	0	0	Produits financiers	1789	2211
Charges de personnel	-830	-873	Intérêts	490	499
Autres charges d'exploitation	-751	-702	PNC	560	736
Amortissements	-24	-24	Dividendes	192	494
Dotations d'exploitation	39	-6	Reprises de provisions	547	482
Dotations	-72	-7	Charges financières	-1925	-1629
Reprises	111	1	Dotations aux provisions	-1925	-1629
			Divers		
Résultats d'exploitation	-1566	-1605	Résultats financiers	-136	582
			Résultats courants avant impôts	-1702	-1023

	31/12/2021	31/12/2022		31/12/2021	31/12/2022
Produits exeptionnels	5484	3336			
Sur opérations en capital	3130	2846	TOTAL PRODUITS	3468	3728
Reprises provisions	2354	490	TOTAL CHARGES	-1566	-1605
Autres	0	0	RESULTAT	1902	2123
Charges exeptionnelles	-1880	-190			
Sur opérations en capital	-1880	-190			
Dotations except. provisions	0				
Résultats exceptionnels	3604	3146			
Bénéfice ou pertes	1902	2123			

■ AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice 2022 ressort bénéficiaire à hauteur de 2 122 740 k€ contre un précédent résultat également positif de 1 901 938 € en 2021.

Affectation du résultat :

- Résultat net de l'exercice : 2 122 740 €uros
- Augmenté du report à nouveau de : -2 437 504 €uros
- Prélèvement sur le poste « autres réserves » : -

Ensemble	-314 764 €uros
----------	----------------

Le résultat sera affecté comme suit :

- A la réserve légale : 0 €uros
- Au dividende à distribuer : 0 €uros
- Au compte report à nouveau : - 314 764 €uros

Conformément à la Loi, nous vous rappelons le montant des dividendes versés au titre des exercices précédents.

<i>Exercice</i>	<i>Durée de l'exercice</i>	<i>Dividende versé</i>	<i>Avoir fiscal</i>	<i>Nombre de titres</i>
2015	12 mois	12,65 €uros	0 €uro	233 082
2016	12 mois	2,40 €uros	0 €uro	258 342
2017	12 mois	6,18 €uros	0 €uro	325 266
2018	12 mois	0,00 €uros	0 €uro	335 850
2019	12 mois	0,00 €uros	0 €uro	335 850
2020	12 mois	0,00 €uros	0 €uro	335 850
2021	12 mois	0,00 €uros	0 €uro	335 850
2022	12 mois	0,00 €uros	0 €uro	335 850

Nous vous donnons ci-dessous la liste des actionnaires qui détenaient plus de 2 % du capital au 31 décembre 2021 :

BTP BANQUE	58,61 %
SMABTP	24,96 %
BTP PREVOYANCE	13,56 %
FFB	2,87 %

9. PERSPECTIVES

Après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire, le niveau du « deal flow » a retrouvé progressivement un bon niveau au cours de l'année 2021 et en 2022 notamment grâce à la collaboration renouvelée avec le réseau BTP Banque.

La bonne dynamique de 2021 s'est poursuivie au cours de l'exercice 2022 avec un bon niveau d'investissements

Les performances économiques et financières de nos participations ont globalement plutôt bien résisté à la crise sanitaire puis à la crise des matériaux et à l'inflation qu'elle a entraînée. Elles devraient rester à un niveau conforme à nos scénarios d'évolution, limitant nos provisions complémentaires après les corrections apportées durant les trois derniers exercices.

Il reste toutefois cette très importante incertitude liée au conflit en Ukraine qui peut perturber gravement la vie de nos entreprises avec des tendances très inflationnistes sur le prix de l'énergie et des matériaux. Cette inflation a provoqué, en riposte, une forte montée des taux qui désolvabilise une partie des prétendants à l'acquisition de logements et déstabilise aussi les banques et le marché du logement neuf.

Les revenus du portefeuille devraient se maintenir, notamment grâce à une répartition « optimisée » entre Obligations Convertibles et Actions.

Les revenus de la trésorerie devraient redevenir significatif avec la remontée des taux.

De nouvelles cessions significatives avec réinvestissements sont envisagées pour 2023. Elles permettent d'espérer, d'ores et déjà un résultat positif sur l'exercice 2023.